

# PROJETS & ACTIONS POUR 2022

## → Voirie et aménagements

### 1. Voie piétonne RD 133

Ce projet est en cours d'étude avec la Commission Voirie de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE). Plusieurs devis ont été réalisés mais il est certain que l'arrivée de la COVID 19 a freiné les opérations....

Une esquisse a pu être avancée et les prochaines étapes consistent à coordonner les actions technique, sécuritaire et financière avec la CASE et la société qui sera retenue.

Le coût d'une telle opération représente la somme de 130 000 € HT.

Bien évidemment, la municipalité ne manquera pas de solliciter les différents partenaires financiers.

### 2. Aménagement du parking « square Carrington »

Comme évoqué dans le bulletin municipal de l'an dernier, il est prévu de réaliser des allées piétonnes pour se rendre à l'église et à la salle des fêtes. De même, des places pour personnes à mobilité réduite sont prévues dans ce projet, sans oublier la réalisation d'une dalle permettant de recevoir le chapiteau communal. Le dossier est actuellement en cours d'élaboration...



### 3. Entrée de la mairie

Tout comme l'aménagement du parking du Square Carrington, un dossier a été constitué pour réaliser un enrobé devant l'entrée de l'ancienne mairie.

Les chambres FRANCE TELECOM ont été remplacées pour permettre également un enrobé sur l'allée permettant de se rendre au stockage des archives.



### 4. Aire de jeux

Plusieurs devis ont été réceptionnés pour la réalisation d'une aire de jeux sur le parking du Square Carrington. Les devis devront être détaillés pour ensuite se rapprocher de nos partenaires financiers. Opération à suivre !!!



Titulaires : E. ROBERT, P. LEMAIRE

Suppléants : H. CANU, J-P. ELOUART, G. BENARD

## → **SIEGE (Syndicat Intercommunal et Electricité et Gaz de l'Eure) - Enfouissement des réseaux**

Dans la continuité du projet d'enfouissement des réseaux EDF et TELECOM, le Hameau du Coudray est désormais concerné. A ce jour, la réunion annuelle qui a lieu avec le SIEGE a permis de retenir cette réalisation. Il reste à finaliser les derniers points techniques pour lancer les travaux.

Le coût total de l'opération incluant les réseaux de distribution publique, d'éclairage public et du réseau TELECOM est de 240 000,00 € !!!!

Après déduction des subventions obtenues, la part communale restante est de l'ordre de 60 000,00 €.



## → **Isolation de l'ancienne Mairie**

Ces dernières années, l'ancienne mairie où sont célébrés notamment les mariages a subi quelques transformations, notamment la réfection du sol, le jointement des murs extérieurs,

l'isolation du grenier, le remplacement des huisseries et mise en place de volets roulants et dernièrement l'installation d'une pompe à chaleur.

La prochaine étape sera d'isoler l'intérieur de ce local pour lequel des devis ont été reçus... .

## → Cimetière : columbarium et installation de caméras

### **Columbarium**

Les cases du columbarium actuellement en place sont presque toutes réservées. Afin de répondre à la demande qui est de plus en plus importante, un autre columbarium sera installé. Le dossier de demande de subvention a été déposé.

A ce jour, seule la subvention de la communauté D'agglomération Seine-Eure a été acceptée à hauteur de 50% du coût de l'opération.

Une autre subvention a été déposée auprès du département pour minimiser davantage la facture communale.

### **Installation de caméras**

Des vols répétés de compositions florales et autres objets dans le cimetière Communal ont été constaté. Courant 2021, les gravillons des allées ont disparu .... !

Où allons-nous ??

Concrètement, des caméras ont été installées à différents endroits dans le cimetière et certaines d'entre-elles ont des caractéristiques très performantes !!!

L'installation de ces équipements a été faite avec la contribution de la Gendarmerie Nationale.

## → Recensement 2021



Le recensement de la population qui devait se faire l'an dernier a été reporté début 2022 en raison de la COVID 19. La collecte devra être terminée au plus tard le 19 février 2022. Sachez que la réponse par internet est privilégiée et reste la meilleure

solution pour réduire les contacts, surtout en cette période de crise.

Cependant, afin que chacun puisse être recensé, la réponse par questionnaire papier reste toujours possible.